

# Mairie

# Accueil des gens du voyage à Gestel : un terrain pour les regroupements familiaux

• Le Schéma Départemental\* impose aux communes de mettre à disposition des terrains pour l'accueil estival des gens du voyage, pour les regroupements familiaux et les missions cultuelles.

Lorient Agglomération, afin de se mettre en conformité avec ce Schéma a cette année proposé sur son territoire des aires provisoires, d'une superficie d'un hectare pour les regroupements familiaux, ce qui est le cas à Gestel, rue d'Arvor et de quatre hectares pour les missions cultuelles sur des terrains situés à Guidel et Hennebont qui peuvent compter jusqu'à 200 caravanes.

Cette organisation est basée sur une solidarité intercommunale, sur un principe de rotation des terrains qui correspond à une équité entre toutes les communes. Pour les cinq années à venir notre commune ne sera donc pas concernée par un nouvel accueil temporaire.

A Gestel, ce sont 50 caravanes (le maximum autorisé) qui stationneront cet été, pour une période qui s'achèvera le 31 août, soit une période d'un peu plus de 3 mois (depuis le dernier week-end de mai), sur un terrain situé près de la zone d'activités d'Arvor. Celui-ci a fait l'objet d'un aménagement (réalisation de talus) et il bénéficie d'un raccordement à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité. Dès le départ des caravanes le terrain sera remis en état et retrouvera ensuite sa vocation agricole.

Le coût de ces aménagements est totalement pris en charge par Lorient Agglomération et ne sera pas impacté sur le budget communal. Lorient Agglomération répondant aujourd'hui au Schéma Départemental peut saisir le Préfet et les juridictions compétentes aux fins d'ordonner l'évacuation forcée des caravanes si des installations illicites sont constatées hors des terrains autorisés. Le stationnement hors des zones désignées est strictement interdit.

La réunion publique organisée conjointement par Lorient Agglomération et la municipalité, dans un climat tendu et hostile, a démontré combien ce sujet était sensible et qu'il était important de lever les craintes, d'un grand nombre de nos administrés.

Durant toute la période d'accueil les services de Lorient Agglomération effectuent des visites trois fois par semaine afin de s'assurer que les gens du voyage respectent bien les lieux mis à leur disposition, que la collecte des déchets est bien effectuée régulièrement et aussi prévenir tout problème lié à cette occupation temporaire.

A Gestel, ce dossier est suivi de très près par la municipalité. Sur toute la période d'accueil les élus seront présents, et mobilisés pour régler tout différent qui pourrait survenir, rassurer la population répondre à leurs interrogations et assurer l'interface avec les services de Lorient Agglomération.

\* Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Morbihan 2009/2015

### Infos Mairie

### • Modification des jours d'ouverture en saison estivale

### Du 1er juillet au 31 août

Les services Administratifs de la Mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le lundi ouverture 9h30).

Fermeture des services administratifs le samedi matin.

### Affaires citoyennes

### Pour les RDV avec le Maire ou un Adjoint :

prendre contact auprès de Mme Le Roux (secrétariat du Maire) Tél : 02.97.80.12.44 ou mairie@gestel.fr

### Pour les RDV avec l'Adjointe aux affaires sociales :

prendre contact auprès de Melle Padellec (secrétariat du CCAS) Tél: 02.97.80.12.42 ou ccas@gestel.fr

### Cartes d'identité : du nouveau

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

### L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identités concerne :

- Les cartes d'identités délivrées à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 à des personnes majeures
- Les cartes d'identités délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures.

Il est inutile de se déplacer en Mairie si vous entrez dans l'un des 2 cas nommés ci-dessus, la validité de la carte est automatique. La date de validité ne sera pas modifiée.

**Attention :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures !

### Certificat conforme

Les divers services administratifs, les Mairies, les Préfectures, et les entreprises ainsi que tout organisme public comme Pôle Emploi ne peuvent plus dans leurs demandes, exiger la production d'une copie certifiée conforme.

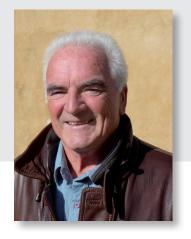
La production d'une photocopie simple du document original, dès lors qu'il est lisible, doit être acceptée.

Par contre, la certification conforme des photocopies de documents administratifs destinés à des administrations étrangères demeure possible et peuvent être demandées dans n'importe quelle mairie.

# Édito



Edito



Voilà plus d'un an que la nouvelle municipalité est installée. Le Bureau Municipal et les commissions ont trouvé leur rythme de travail se réunissant très régulièrement pour traiter l'ensemble des dossiers municipaux.

En mars dernier, a été voté le budget primitif 2015, le premier préparé par notre équipe. Il s'inscrit dans le prolongement de ceux votés les années passées, misant sur la prudence compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, pour Gestel ce sont près de 44 000 € de recettes en moins.

Dès janvier, jusqu'au vote de ce budget fin mars, tous les postes, tant en fonctionnement qu'en investissement ont été étudiés avec attention. Au titre des projets, une étude est amorcée pour l'école maternelle publique Marie Laurencin dont les bâtiments sont vieillissants et pour lesquels une solution devra être trouvée au cours de ce mandat. La révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est aussi inscrite dans nos projets.

Le bilan des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) affiche un bilan plutôt positif et je tiens à saluer l'implication de tous les personnels communaux qui se sont mobilisés tout au long de cette année scolaire, sans eux nous n'afficherions pas un tel résultat.

Pour la prochaine rentrée il n'existera aucun changement dans l'organisation des TAP, les horaires de classe et les temps d'Activités Périscolaires sont conservés dans les deux écoles publiques et ils demeureront gratuits pour les familles. Une complémentarité sera maintenue avec des intervenants externes et des associations locales, déjà impliquées, auxquelles j'adresse tous mes remerciements.

Le stationnement des gens du voyage rue d'Arvor pour une période de 3 mois dans le cadre des regroupements familiaux a suscité des craintes.

Si nous comprenons cette inquiétude et ces interrogations bien légitimes, l'équipe municipale a été très choquée de certains propos entendus et comportements remarqués lors de la réunion publique du 28 mai.

Et nous n'étions pas les seuls, dans les jours et les semaines qui ont suivi des gestellois avec qui nous avons échangé nous ont indiqué qu'ils étaient venus chercher de l'information et qu'ils ne cautionnaient pas de tels agissements.

Nous sommes conscients des nuisances occasionnées et sensibles aux difficultées liées a cette cette implantation et nous sommes présents tant auprès des riverains que des familles installées sur cette aire.

Nous restons mobilisés, en lien avec les services de Lorient Agglomération jusqu'à l'issue de cette période d'accueil qui s'achèvera le 31 août.

Je souhaite à tous un très bel été, sur notre commune ou sur vos lieux de vacances et pleine réussite à tous les évènements organisés dans les prochaines semaines. Aux côtés des membres de l'équipe municipale je resterai à votre écoute durant cette période estivale.

Le Maire Michel Dagorne

# Sommaire

Directeur de la publication : Michel Dagorne

Rédaction : Françoise Merret

Crédit photos : Première de couverture : Gestel Nature

Gwenaëlle Guépey, Patricia Rousselot, Gestel Nature, Mairie de Gestel. Conception et impression : CONCEPT IMPRIMERIE - Tél. 02 97 33 60 28

Imprimé à 1300 ex, sur Presse offset H-UV

2ème de Couverture

P. 1
Edito

P. 2 à 3
Infos M

P. 4
Médiath

P. 5 à 6
Finance

P. 7
CCAS

P. 8 à 9
Finance

P. 10 à 12
Ecoles

P. 13 à 14
P. 15 à 19
P. 20 à 21
P. 20 à 21
Fête de

P. 22
Infos loc

P. 23 à 24

Retour :

Aème de Couverture

Agenda

Mairie
Edito
Infos Mairie
Médiathèque
Finances
CCAS
TAP
Écoles
Le Sentier Sensoriel
Associations
Fête de la nature
Infos locales
Retour sur...
Etat civil

# Infos Mairie







### Incivilités

• Vitre de la salle du Lain brisée, déchets jonchant les différents espaces communaux (place et parking de la mairie, place de la gare, terrains de foot, parkings du Lain, nouveau sentier sensoriel), la liste est longue des endroits où les personnels des services techniques doivent intervenir depuis plusieurs mois, après chaque week-end pour procéder à l'enlèvement de bouteilles, cartons, sacs de détritus et d'objets divers et variés.

Sans oublier les "rodéos" organisés aux abords de la salle du Lain et les nuisances sonores pour les riverains jusqu'à des heures avancées de la nuit.

Que dire des toilettes publiques! Comme dans certaines communes une réflexion est menée pour en interdire l'accès en fin de semaine tant l'état est innommable!

Ces tristes constats traduisent aujourd'hui le comportement de personnes de la commune ou extérieures à Gestel, dont certaines très ieunes.

La brigade de gendarmerie de Pont-Scorff, régulièrement sollicitée par la municipalité, déplore également ces attitudes et le laxisme de certains parents.

Le temps passé par les personnels communaux pour les remises en état ou évacuer les déchets ne cesse de croître, au détriment de leurs autres missions pour l'entretien des espaces et des bâtiments communaux.

Un peu d'attention et de respect permettraient à tous de conserver un cadre de vie agréable.



Benne des déchets ramassés un lundi matin



### Acquisition d'un broyeur de végétaux

- Ce nouveau matériel permet de broyer les déchets d'élagage mais également des tailles de haies afin d'obtenir du paillage qui sera soit laissé sur place ou mis sur les massifs de la ville.
   L'investissement de 22 800 € sera amorti par la suppression :
  - des déplacements pour chercher du paillage,
  - du transport et élimination des déchets vers le lieu de stockage, et l'élimination des risques d'incendie et des dégagements d'odeurs suite à la suppression du stockage des déchets.

L'acquisition du broyeur se traduira pour la collectivité par l'économie du coût de traitement de ces déchets.



### Inscriptions sur les listes electorales

• L'imprimé d'inscription est à retirer en mairie ou téléchargeable sur internet et doit être déposé rempli et signé en mairie, accompagné de photocopies des justificatifs d'identité, de domicile avant le 31 décembre 2015 pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale à partir du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015, pour les élections régionales des 6 et 13 décembre (Décret  $n^{\circ}$  2015-882 du 17 juillet 2015).

Les jeunes gestellois(es) qui auront 18 ans en 2015 ou avant le  $1^{er}$  mars 2016, seront contactés par la mairie qui reçoit une liste de l'INSEE sur laquelle ils (elles) sont inscrit(e)s s'ils se sont faits recenser à l'âge de 16 ans. Pour tout renseignement, appeler le 02.97.80.12.42.

\* Les gestellois qui ont changé d'état-civil ou d'adresse sur la commune doivent faire la déclaration en mairie en remplissant un imprimé et en fournissant un justificatif de leur nouvelle situation.







### Une nouvelle politique de fleurissement

• La commune de Gestel poursuit sa politique d'entretien et d'aménagement des espaces communaux en veillant à la réduction de sa consommation d'eau et de produits chimiques et en produisant les plants nécessaires au fleurissement dans une nouvelle serre de 100 m² installée durant l'hiver, complétée par un réservoir d'eau de 62 m³.

La serre, par sa superficie, facilite l'accès et l'activité des personnels et la manutention. Elle permet de développer des fleurs toute l'année en réutilisant les graines et en effectuant la multiplication de plantes pour réduire le budget de fleurissement et de disposer des plants en stock sans recourir aux achats chez des pépiniéristes.

### "L'art de la peinture"

• Cette année le thème développé pour le fleurissement est "l'art de la peinture", plus précisément "la nature en artiste peintre". De nombreux artistes peintres se sont inspirés de la nature pour réaliser leurs toiles. Ces derniers ont même créé des mouvements artistiques, comme celui du naturalisme.

Nous avons voulu redonner à la nature le premier rôle, celui d'artiste peintre. Nous lui avons juste apporté le matériel nécessaire à la réalisation de tableau. Le matériel est donc devenu des décorations installées dans les massifs. L'idée est d'apprécier ce que la nature nous offre à travers les différentes couleurs de feuillages et de floraisons. Par exemple le visiteur pourra observer la magnifique floraison d'un Penstemon à travers un cadre décoré.

Les Gestellois ont donc pu apercevoir, des crayons et des pinceaux géants, des palettes de peinture ainsi que des cadres et des supports de cadres. Ces décorations ont été réalisées par les services techniques avec des matériaux de récupération afin de réduire les coûts.

Profitant de la nouvelle installation d'une serre aux ateliers municipaux, un grand nombre de vivaces ont été préférées aux annuelles et biannuelles. Les vivaces ont pour avantage d'être réutilisées dans d'autres massifs ou tout simplement de rester pour les prochains fleurissements. Elles sont également moins gourmandes en eau, et offrent plusieurs floraisons tout au long des saisons. En autres des Ostéospermums, Carex, Cerastium, pavots ainsi que des Heuchères encore appelées Désespoir du peintre pour rester dans le thème, ont été plantés.

Elle dispose d'un arrosage automatique, ce qui génère des gains de temps pour les personnels.

Au final, la proximité de la serre près des bâtiments des services techniques réduit les déplacements (l'ancienne serre était installée près de l'ancienne station d'épuration rue de Quéven). Le coût global de la serre et du réservoir d'eau est de 10 000 €.



Pour la première fois cette année tous les massifs ont été paillés avec de la paille de chanvre, des ardoises préalablement récupérées auprès d'un couvreur de la commune, et du broyage produit par les déchets verts des espaces communaux. Ces différents paillages permettent l'élaboration de contrastes et d'effets de couleurs avec les feuillages des plantes.

Pour compléter ce fleurissement, la commune comptera encore sur les jardinières à candélabre au nombre de 30 ainsi que sur les traditionnelles 38 jardinières en bois. La commune profite de la nouvelle serre pour produire "maison" les différentes plantes de suspensions et de massifs avec l'eau de pluie récupérée. C'est plus de 2000 plants qui ont été installés cette année pour le fleurissement estival 2015.

# Mediathèque





### La médiathèque se met à l'heure d'été

• La Médiathèque et la Ludothèque rencontrent le même succès depuis l'ouverture de la nouvelle structure en janvier 2014. Le public, des plus petits aux seniors y trouvent tous les supports, des livres mais aussi des ouvrages à écouter (livres audio), des CD et les ados ont adopté ce nouvel espace équipé des nouveaux outils multimédia (tablettes, PS3, jeux vidéo...).

L'étroite collaboration menée avec la Médiathèque Départementale du Morbihan permet un renouvellement constant des ouvrages.

Nathalie LE GOFF, la responsable et Géraldine GOURLAIN sa collaboratrice apportent leurs conseils aux lecteurs et guident les nouveaux abonnés dans les différents espaces.

Depuis juillet 2014, 59 familles ont opté pour un abonnement livres et ludothèque et 73 jeunes de moins de 13 ans bénéficient d'une adhésion gratuite.

Au total ce sont plus de 21 000 prêts qui ont été enregistrés. 150 jeux sont aujourd'hui disponibles côté ludothèque.

Horaires d'été

Mardi: 09 H 30 - 12 H 30

16 H 00 - 18 H 30

Mercredi: 09 H 30 - 12 H 30 Vendredi: 09 H 30 - 12 H 30

16 H 00 - 18 H 30

Samedi: 09 H 30 - 12 H 30

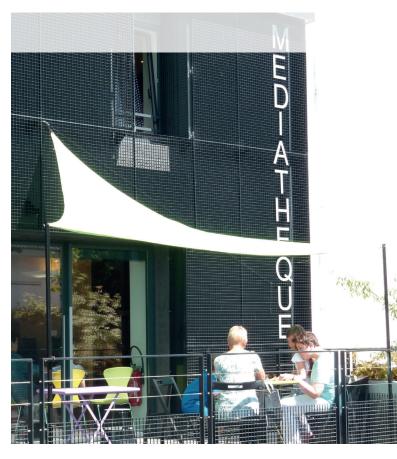
### Des projets pour la rentrée

• Les ateliers généalogie qui ont remporté un beau succès seront reconduits (deux fois dans l'année).

La médiathèque proposera également des ateliers d'initiation à l'informatique et les participants seront invités à venir avec leur propre matériel ce qui facilite la prise en main et la progression. Côté animation un concert est prévu le 8 octobre, et des contacts sont pris pour une conférence et une exposition.

Pour la prochaine rentrée, la Médiathèque sera de nouveau associée aux activités proposées dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), pour les activités lecture et jeux (ludothèque).





### Prix des lecteurs "premier roman"

• Un prix des lecteurs a été organisé et dix livres ont été sélectionnés en collaboration avec la librairie lorientaise "Au vent des mots". Douze personnes ont participé et l'attribution des prix était organisée le vendredi 26 juin et le roman sélectionné par les lecteurs est "Le jeune homme prometteur", de Gautier Battistella (éditions Grasset).

C'est le livre "Les mots qu'on ne me dit pas", de Véronique Poulain (éditions Stock) qui a remporté les suffrages dans la catégorie "coup de cœur".



### Fuzeta Concert le jeudi 8 octobre à 18 h 30

• C'est un concert du groupe morbihannais Fuzeta, en version acoustique, que proposent les Studios MAPL (Musiques Actuelles au Pays de Lorient) en partenariat avec la commune. Accompagné par les Studios et remarqué aux 36 èmes Transmusicales de Rennes ce groupe a participé au Printemps de Bourges aux dernières Francofolies de La Rochelle.

S'il a choisi le nom d'un village de pêcheurs du Portugal, les quatre musiciens ont plutôt subi les influences des Shins, Bon Iver ou Grandaddy, pour des harmonies vocales inédites.

A découvrir, pour en savoir plus http://wearefuzeta.tumblr.com/

## **Finances**

### Budget primitif de l'année 2015

C'est dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, déjà amorcée en 2014, que s'est construit le budget 2015. Cette année la commune verra ses dotations diminuer de presque 44 000 €. L'équipe municipale a misé sur la prudence, tant dans les investissements que dans les charges de fonctionnement avec l'objectif de poursuivre les missions dévolues aux services municipaux, assurer l'entretien de nos bâtiments et reconduire les Temps d'Activités Périscolaires dans les mêmes dispositions pour la rentrée 2015/2016.

Le budget 2015 s'établit à 3 277 000 €, dans le prolongement du budget 2014 voté par l'ancienne équipe municipale (3 525 000 €).

Le résultat global de fonctionnement du compte administratif 2014 affiche un excédent de 654 570 €, affecté pour 350 000 € en section d'investissement et 304 570 € en recettes de fonctionnement

### Le budget de fonctionnement

Il s'équilibre pour 2015 à 2 212 000 € (en dépenses et en recettes)

# • Les dépenses de fonctionnement sont réparties sur trois chapitres :

• Les charges à caractère général pour un montant de 558 900 € Ces charges correspondent aux postes de dépenses liés à l'entretien et au fonctionnement de tous les bâtiments et espaces communaux (eau, électricité, chauffage) mais également l'achat des matériels, de matériaux, l'ensemble des contrats de service, de maintenance, de sécurité pour l'ensemble des services (techniques, administratifs, scolaires, centre de loisirs, médiathèque) et l'entretien des véhicules et des matériels (tracteur, tondeuses...).

• Les charges de personnel pour un montant de 953 200 € Les salaires et les charges de l'ensemble des personnels (titulaires et non titulaires) sont affectées sur ce chapitre.

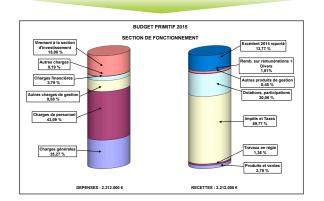
La mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a nécessité la mise en place d'une nouvelle organisation pour à la fois piloter ce dossier (création d'un poste "référent" TAP) par l'augmentation du temps de travail d'une animatrice de l'ALSH et garantir les taux d'encadrement fixés par le législateur.

• Les charges de gestion courante pour un montant de 212 000 € Ce chapitre intègre l'ensemble des dépenses liées aux différents versements effectués aux organismes publics ou privés, à la subvention communale versée au C.C.A.S. et aux associations, dont le Restaurant Scolaire.

Un montant de 400 000 € a fait l'objet d'une prévision de virement de la section de fonctionnement pour financer l'investissement.

### • Les recettes de fonctionnement sont issues :

- De l'excédent de fonctionnement reporté de 304 570 €.
- Des remboursements des assurances liées aux risques statutaires pour 35 000  $\epsilon$ .
- Des produits et services (centre de loisirs, médiathèque, ludothèque, concessions dans les cimetières) pour 61 500 €.
- Les travaux en régie, 30 000 €.
- Des impôts et des taxes (contributions directes, dotation de solidarité communautaire, taxe additionnelle des droits de mutation) pour un montant de  $1\,322\,110\,$  €.
- Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, fonds national de péréquation et des compensations versées au titre des exonérations de la taxe d'habitation, de la taxe foncière pour un montant de  $443\,720\,$ €.
- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a elle seule est minorée de  $35\,620\,€$ .
- Les produits exceptionnels, financiers et autres produits de gestion courante pour  $15\ 100\ \epsilon$ .



### Le budget d'investissement

Il s'équilibre pour l'année 2015 à **1 065 000 €** (en dépenses et en recettes)

### Les dépenses prévisionnelles inscrites au budget 2015 concernent :

- Les frais d'étude pour 35 000 €.
- Les travaux dans les écoles et les bâtiments, l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et les travaux d'étanchéité de la salle du Lain pour un total de 92 000 € (dont 39 000 € pour les bâtiments scolaires).
- Les réseaux de voirie et autres réseaux pour 490 100 € (478 500 € pour la voirie).
- Les autres immobilisations (matériels des services techniques, matériel informatique, mobiliers, skate park) pour 109 700 €.
- Le remboursement des capitaux est de 159 684 €.
- Le déficit d'investissement reporté de 160 016 €.

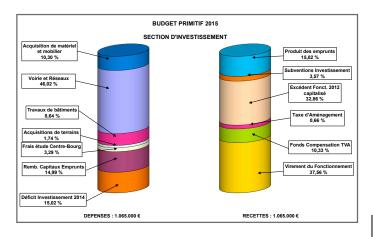
# Les recettes d'investissement sont issues des versements :

- Du FCTVA (fonds de compensation versé 2 ans après acquisition des biens) pour 110 000 €.
- Des taxes d'urbanisme pour 7 000 €.
- De l'excédent de fonctionnement 2014 capitalisé pour 350 000 €.
- Des subventions et participations de l'Etat et du Département pour 38 000 €
- D'une prévision d'emprunt pour 160 000 € (en fonction des dépenses engagées ce montant, comme en 2014 pourrait ne pas être utilisé).
- D'un virement de 400 000 € de la section de fonctionnement.

### Taux d'imposition :

Le Conseil Municipal, en séance du 30 mars 2015, a décidé de maintenir les taux d'imposition (qui restent inchangés depuis 2011).

	TAUX 2015
Taxe d'habitation	17,69 %
Foncier Bâti	27,90 %
Foncier Non-Bâti	68,07 %



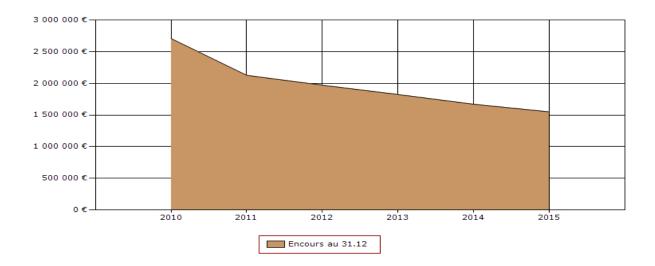
### La dette

La situation de la dette est en constante amélioration et ce depuis 2010 où elle s'établissait à 2 709 042 €.
 En 2015 elle est de 1 550 442 €, soit une baisse de 42,77 % en 5 ans.
 En 2015 l'endettement par habitant est de 562 €, il était de 670 € en 2014.

Cette situation est liée à la poursuite de travaux d'investissement sans recours à l'emprunt et d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

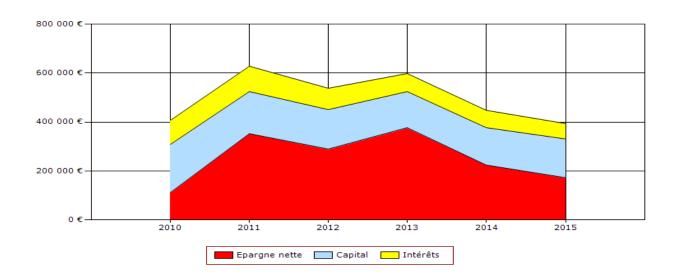
Le transfert de la compétence "assainissement" à Lorient Agglomération avait entraîné un transfert d'emprunt de 401 010 €.

€	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Encours au 31.12	2 709 042	2 127 639	1 971 644	1 824 290	1 671 016	1 550 442
Epargne brute	307 912	525 390	451 786	523 310	378 313	330 574
ENCOURS au 31/12 / EPARGNE BRUTE	8,8	4,0	4,4	3,5	4,4	4,7



### **Epargne et autofinancement**

• La somme prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2014 afin de financer l'investissement 2015 est de 350 000 € (compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé) et l'autofinancement prévisionnel est évalué à 400 000 €, soit un total de 750 000 € en recettes inscrites au BP 2015, soit 70,42 % des recettes prévisionnelles d'investissement.



# CCAS A EMAINE BLEUE du 12 au 18 octobre 2015 SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES





### La semaine Bleue se prépare

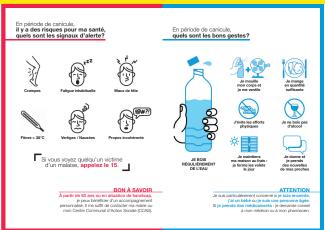
• Vous êtes à la retraite, vous avez du temps libre et envie de faire des rencontres, la Semaine Bleue 2015 aura lieu du 12 au 18 Octobre.

Des propositions d'activités sont actuellement en cours de préparation. Il y aura 2 temps forts autour d'ateliers d'écriture sous différentes formes (écrits, dessins et photos). Leur présentation sollicitera la créativité et la mémoire de chacun des participants. Ils auront lieu au Manoir du Lain, lieu emblématique de la commune.

D'autres idées sont en cours d'élaboration incluant une activité sportive, une rencontre-conférence ou une petite randonnée-nature.

Les informations définitives seront relayées par la presse et en Mairie. Soyez attentifs, des rappels seront faits sur le tableau d'affichage, Place de la Mairie.





### **EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations :  $0\,800\,06\,66\,66$  (appel gratuit depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr





# Permanences des assistantes sociales en mairie

La commune de Gestel est partagée entre deux assistantes sociales rattachées au centre Médico-Social de Lanester. Elles peuvent aller au domicile sur demande ou reçoivent sur rendez-vous en mairie de Gestel. Pour les contacter directement, appeler leur secrétariat : 02.97.81.66.60. C'est selon votre adresse sur Gestel que la secrétaire vous guidera soit vers Ghislaine HERVE ou Audrey JAFFRE.

### Un goûter organisé pour notre doyenne

• Si Jeanne Le Goff est désormais résidente à Kerbernes à Ploemeur, elle n'est pas oubliée des gestellois.

Le 10 avril dernier elle avait répondu, avec sa famille, à l'invitation de Michel Dagorne, et c'est avec beaucoup de plaisir que les élus, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. ses amis et anciens voisins l'ont accueillie en mairie.

Cette visite a pu s'organiser grâce au concours d'une animatrice de l'EHPAD en collaboration avec le C.C.A.S.

Jeanne Le Goff a fêté ses 104 ans en octobre 2014 et notre ancienne secrétaire de mairie, qui affiche toujours une belle vivacité d'esprit, a demandé des nouvelles de sa commune.

Au cours de cette sympathique rencontre, qui a réuni une trentaine de personnes des petites douceurs, cadeaux et fleurs lui ont été remis.

### Plan canicule

• Depuis l'été 2005, un plan départemental de gestion de la canicule a été mis en place. Le rôle du maire dans chaque commune est de procéder, à titre préventif, au recensement des personnes de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées vivant à domicile, qui sont fragilisées durant cette période. Un registre communal nominatif a donc été créé où sont inscrites les personnes qui en ont fait la demande, afin qu'elles soient prises en charge en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il est maintenu à jour tous les ans et permet d'enregistrer de nouveaux inscrits.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez prendre contact avec la mairie (Tél. : 02.97.80.12.42) pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire sur le registre. La démarche peut être effectuée par une tierce personne.

# Services a la personne assurés par l'ADMR de Pont-Scorff

• 2 bureaux à votre service :

### **ADMR Les Troménies**

6 Clos des Hirondelles 56620 PONT-SCORFF Tél 02.97.32.50.21

→ assure à votre demande le portage des repas à domicile et les soins à domicile.

### **ADMR**

6 Clos des Hirondelles 56620 PONT-SCORFF Tél 02.97.32.67.36.

→ assure l'aide aux personnes âgées ou dépendantes à domicile (ménage, courses, confection des repas ainsi que téléassistance).

# **Infos Mairie**







### Les TAP - bilan année scolaire 2014 - 2015

### Nouveaux rythmes scolaires et Temps d'Activités Périscolaires : Bilan d'une première année de fonctionnement

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des Temps d'Activités Périscolaires au sein des deux écoles maternelle et élémentaire publiques fût le dossier majeur de la nouvelle équipe municipale élue en mars 2014.

Le décret paru en mai avait permis de regrouper les activités et d'en faciliter la planification.

Après une année pleine de fonctionnement le bilan est plutôt positif, l'équilibre trouvé entre les animations proposées par les personnels communaux et les prestataires externes ou les associations locales a trouvé un écho favorable du côté des élèves, des parents et des enseignants. Des ajustements ont été opérés au cours de cette première année expérimentale en prenant en considération les remarques de chacun.

# • Une collaboration gagnante entre tous les personnels communaux

Le professionnalisme, la complémentarité, la bonne entente de tous les personnels affectés à l'organisation et l'animation des Temps d'Activités Périscolaires ont sans aucun doute constitué la réussite de ce dossier complexe à Gestel.

Tous ont joué le jeu, la responsable et les animatrices de l'ALSH "Les Lucioles", la coordinatrice TAP, les ATSEM de l'école maternelle Marie Laurencin, les personnels de la Médiathèque, la responsable et sa collaboratrice, tout d'abord dans les conseils apportés aux élus puis dans l'élaboration des plannings et dans l'animation de tous les ateliers diversifiés programmés durant les cinq cycles de l'année scolaire 2014/2015.

Des travaux manuels, de la peinture chinoise, des jeux éducatifs, des séances de lecture, de l'initiation aux jeux (médiathèque et ludothèque), des jeux en plein air étaient inscrits au programme des personnels communaux. Certains ont eu un succès fou, tels les ateliers "pompons" de Martine!

### Respecter les rythmes des tous petits

A l'école maternelle Marie Laurencin l'objectif était de préserver le rythme des enfants en privilégiant les temps de repos et de sieste, essentiels pour leur équilibre, notamment pour ceux de la toute petite et la petite section.

Les enfants sont restés dans leur environnement, au sein de l'école, pour ces TAP qui étaient encadrés et accompagnés par les ATSEM, Annick, Nadia et Nathalie et les animatrices ALSH. Petite intervention extérieure en mai avec la venue d'un musicien qui a été très appréciée.

Pour l'année 2015/2016 il est prévu de reconduire des interventions ponctuelles.

### • Une organisation pour accompagner le projet

Afin d'accompagner au mieux la mise en place de ce projet à la rentrée 2014 la municipalité a fait le choix de conforter l'organisation dès la rentrée de septembre par :

- la désignation d'une "référente TAP" animatrice à l'ALSH, Marine JOSSE, dont le temps de travail a été augmenté pour assurer le pilotage du dossier sur le volet organisationnel et administratif,
- la création d'un Groupe de Travail TAP (constitué d'élus et des membres du personnel),
- le recrutement d'une personne en Contrat Aidé (25 heures) pour renforcer l'équipe affectée à l'entretien des locaux,
- sur le volet règlementaire l'élaboration et la mise en place d'un Règlement Intérieur (validé en Conseil Municipal du 24 septembre 2014).

Le point fort dans notre commune réside dans le regroupement de tous les lieux (écoles, ALSH, salles du Lain, la Médiathèque et le Parc du Lain) ce qui facilite et réduit les déplacements. Il ne faut pas occulter les difficultés liées aux sorties de classe pour se rendre aux TAP, la répartition des enfants dans les groupes, le regroupement et la gestion des enfants jusqu'à l'arrivée des parents ou la prise en charge par l'ALSH qui nécessitent une vigilance de tous les instants.

### Une diversité d'ateliers et d'animations

Afin d'apporter une diversité dans les animations la municipalité avait fait le choix de faire appel à des intervenants externes ou à des associations locales.

C'est ainsi que les enfants ont pu découvrir au fil des cinq cycles de l'année scolaire 2014/2015 de l'atelier de théâtre clownesque, de la danse africaine et bretonne, de la sophrologie et des activités de dessin, de modelage et d'art plastique.

Les activités sportives ont été présentes toute l'année, soit en extérieur ou en intérieur à la salle du lain cet hiver et dispensées par l'UFOLEP.

L'animateur a pu faire découvrir des sports et jeux collectifs (course d'orientation, lutte, tchoukball, hand ball, basket, frisbee...).

A noter que tous les élèves ont participé aux activités inscrites dans le cycle.









### Un remerciement aux associations locales

Des associations locales ont répondu favorablement pour ces Temps d'Activités Périscolaires.

Gestel Nature a fabriqué une série de jeux en bois très prisés des élèves de toutes les écoles, les Tontons Yoyo ont animé des ateliers d'art clownesque sur le premier cycle, l'AS Gestel a assuré des découverte "foot" en mai.

Art Tribu est intervenue sur le volet artistique en proposant des séances de dessin laissant place à l'imagination et à la créativité des enfants.

La municipalité remercie très chaleureusement l'implication de leurs Présidente et Présidents et leurs adhérents.



### Année scolaire 2014/2015 : Les TAP en quelques chiffres

### - Ecole Marie Laurencin

Effectifs: 85 élèves

Participants de septembre à décembre: 58, soit 68,23 % Participants de janvier à juillet : 70, soit 82,35 %

- Ecole Jean Guéhenno Effectifs: 122 élèves

Participants de septembre à décembre: 116, soit 95,08 % Participants de janvier à juillet : 109, soit 89,34 %

# • L'ALSH "Les Lucioles" : Au carrefour de l'organisation

La responsable de la structure, Laëtitia LE BER et les animatrices ainsi que Marine JOSSE, la coordinatrice TAP ont du adapter leur organisation dès la rentrée tant dans l'élaboration et l'animation des programmes d'activités mais également pour assurer l'accueil périscolaire et de loisirs avec la cohabitation de deux dispositifs le mercredi, l'école privée Notre Dame-des Fleurs demeurant à 4 jours de classe par semaine et donc le maintien d'un accueil le mercredi toute la journée.

### Rentrée 2015/2016 : Les Temps d'Activités Périscolaires reconduits

Pour la prochaine rentrée l'organisation sur 4,5 jours est reconduite, sans changement dans les horaires pour les deux écoles publiques.

Les TAP restent regroupés le jeudi de 13 h 20 à 16 h 20 à l'école maternelle Marie Laurencin et les mardis et vendredis aprèsmidi à l'école Jean Guéhenno de 15h à 16h30.

La commune a élaboré un PEDT (Projet Educatif de Territoire) qui a été approuvé par le Préfet, la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale du Morbihan, la Directrice de la CAF du Morbihan et qui sera signé par le Maire Michel DAGORNE.

La signature du PEDT par la commune permet de bénéficier du fonds de soutien pour le financement des TAP qui restent gratuits, la collectivité prenant en charge le résiduel après les versements des financeurs.

### Inscriptions aux TAP pour la rentrée 2015/2016

Des dossiers d'inscription ont été remis dans les deux écoles avant la fin des classes.

Durant la période estivale des dossiers et des flyers reprenant les principales informations et l'organisation des TAP sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Catherine AUDRAN, Adjointe chargée de la vie scolaire et les élus du groupe de travail restent disponibles pour toute question.

Contact: 02 97 80 12 44 ou mairie@gestel.fr





# Écoles





### École Maternelle Publique Marie Laurencin

# Lors de ce premier semestre 2015 les élèves ont participé à bon nombre d'activités.

 Le concours des petits jardins de Gestel Nature en collaboration avec l'association et les élèves de MS/GS ont pu se rendre plusieurs fois au jardin, encadrés par les membres de Gestel Nature.



- Un cycle vélo pour les GS qui s'est clôturé par une sortie au vélo parc de Plouay lors d'une rencontre Usep.
- Lors de la dernière période de l'année les élèves de MS/GS vont à la piscine tous les jeudis.
- L'apprentissage des danses bretonnes. Les MS/GS ont participé au bal breton organisé par l'Usep à la salle du Lain. Ils ont ainsi pu côtoyer des musiciens et ont également appris quelques comptines en breton. Les PS/MS lors d'un petit fest deiz avec les parents d'élèves ont pu montrer leur travail.



• Cinéma : Pour les plus jeunes : "le parfum de la carotte" qui est un ensemble de courts métrages. Et pour les plus grands : "minuscule" film d'animation sur l'histoire d'une coccinelle et d'une boîte à sucre.

• L'asinerie d'Arzano : visite de la ferme avec pique-nique, c'est un moment très apprécié par les enfants.

Le printemps des maternelles : une rencontre entre plusieurs classes de maternelle autour du jeu en équipe pour aider le druide à libérer les fées de la nature d'un affreux sortilège. Celleci s'est déroulée dans le parc du Lain cette année.





• Et enfin une journée découverte du CP, rencontre de la maîtresse de CP et visite de l'école élémentaire.

Nous tenons à remercier tous les parents qui donnent de leur temps afin que toutes ces activités soient réalisables.

**Rentrée 2015 :** Pour toute inscription d'enfant âgé de 2 ans et plus, veuillez prendre contact auprès de l'école au 02.97.05.12.72. (Laissez vos coordonnées sur le répondeur)







### École Notre-Dame des Fleurs

### Silence, on tourne!

Depuis le mois de janvier, les élèves de l'école Notre-Dame des Fleurs sont passés à l'action. En effet après avoir écrit les dialogues de notre film, les uns sont devenus acteurs, les autres cameramen... Les séquences se sont enchaînées au fil des semaines et tous ont participé, petits et grands. Le 12 mai dernier nous avons tourné la dernière séquence avec tous les élèves devant le manoir du Lain. La première a eu lieu le jeudi 25 juin dans un vrai cinéma, au Cinéville. Ce projet a permis de nombreux échanges entre les classes, de travailler ensemble, de coopérer... et de travailler de nombreuses compétences.



• Le printemps a été marqué par un temps fort, le jeudi saint. Nous sommes tous partis à travers le bois du Lain pour un temps de célébration à la chapelle de Kergornet. Nous avons ensuite partagé un moment de convivialité autour de nos sandwichs, opération au profit de l'association Bretagne Solidarité Bolivie Pérou. Auparavant, Anne-Marie était venue à l'école nous parler du projet en Bolivie pour permettre à des enfants d'aller à l'école. Elle nous a fait découvrir ce pays lointain.



- Les élèves de primaire ont participé cette année à un défi maths entre les classes des écoles de l'enseignement catholique du Morbihan. Il s'agit de résoudre en groupe des problèmes de recherche. Cela permet aux élèves de formuler des hypothèses, de confronter leurs solutions et d'argumenter auprès des autres pour valider une solution. C'est un beau travail coopératif! A l'école Notre-Dame des Fleurs, ces moments collectifs de fraternité nous semblent très importants pour développer un esprit de coopération entre les élèves.
- Pour d'autres moments sportifs, nous retrouvons les élèves du réseau des écoles catholiques pour des rencontres sportives : jeux collectifs en avril, athlétisme en juin.

Les élèves du cycle 3 sont allés également aux jeux départementaux de l'UGSEL au domaine de Kerguéhennec pour des moments d'échanges, de sport, d'art.





 Nos parents, aussi, se mobilisent pour rendre notre école encore plus conviviale, équipée et belle. C'est pour cela qu'ils organisent le troc et puces du 31 mai. Grâce aux bénévoles ils accueillent 350 exposants et de nombreux visiteurs. Nous les en remercions chaleureusement.

# Écoles







### École Élémentaire Publique Jean Guéhenno

L'année scolaire 2014/2015 s'est achèvée pour les 130 élèves de l'école élémentaire publique Jean Guéhenno. Une année riche en expériences et en projets :

• Devoir de mémoire : Une exposition sur la première Guerre Mondiale, un voyage sur les plages du débarquement et des élèves aux côtés des anciens combattants pour le 8 mai

Les élèves de CM2 ont inauguré en mai dans le hall de l'école une exposition sur la guerre de 14-18. Ils ont réalisé cette exposition avec des enseignants du collège Kerbellec de Quéven dans le cadre de la liaison CM2/ 6ème. La classe de CM2 est aussi partie quatre jours en Normandie. Au programme de ce voyage : visite des plages du débarquement, du mémorial de Caen et travail sur cette période marquante de l'histoire de France.

Toutes les classes de l'école étaient représentées le 8 mai lors de la cérémonie de commémoration. Les élèves ont dit des poésies d'Eluard et chanté le chant des Partisans.

# • L'école et les métiers d'autrefois pour les élèves de CE1

C'est à Argol puis à Trégarven que les élèves ont visité le musée des métiers d'autrefois et celui de l'école rurale de Bretagne. Ils ont joué à être comme les élèves d'autrefois et ont ainsi revêtu des blouses noires avant de s'installer sur leur pupitre. Ils se sont essayé à l'exercice difficile de l'écriture à l'encre et à la plume. De retour à Gestel, ils ont poursuit le travail en classe en s'intéressant à la vie d'autrefois dans d'autres domaines.



### Enquête aux Pays des Contes : la soirée Paroles et Musique aux Arcs

C'était une première pour les élèves de CP! Mais pour les autres l'habitude de la scène et des coulisses de la salle des Arcs est prise. Et une fois de plus les spectateurs ont pu constater avec quel investissement et quel sérieux les élèves montent sur scène pour jouer et danser. Une belle soirée!

• Les échanges entre la classe de CE1 et l'école de Madagascar se poursuivent

Après avoir organisé une vente de crêpes au profit d'une école

malgache, les élèves de Madame Le Mauff ont poursuivi leur action. Ils ont donné des jouets et de petits objets leur appartenant pour qu'ils soient acheminés à Madagascar. Ils ont aussi écrit aux enfants de l'école. Ils ont confié tout cela à Christina, une bénévole qui se rend à Madagascar régulièrement pour des actions d'aide et qui est venue à l'école. Depuis elle est partie à Madagascar et elle adresse régulièrement des messages à la classe qui suit avec intérêt son voyage.

### Les CM1 à Port Louis en visite à la compagnie des Indes

Les élèves de CM1 ont pris avec leur enseignante le bateau pour Port Louis. Ils ont visité le musée de la Compagnie des Indes. Une journée très intéressante qui leur a permis de comprendre le rôle que la ville de Lorient et son port ont joué dans l'histoire.

# • Les Classes de CP et CE2 partent à la découverte du Littoral

Les deux classes dans le cadre d'un projet S-eau S Littoral ont participé à plusieurs sorties. Les élèves ont découvert le port de pêche, la criée et un atelier de mareyage. Ils ont fait une pêche à pied au fort Bloqué et découvert le rôle de la laisse de mer. Ils ont étudié la faune et la flore du Loch et participé à un atelier d'Art sur la plage. Des sorties qui ont été l'occasion de piqueniquer sur la plage et de faire aussi de beaux châteaux de sable.





### Une fin d'année sportive

Piscine pour les plus jeunes, patinoire en CE2, kayak en CM1 et voile en CM2

### Rentrée 2015 / 2016

La directrice, Mme Ferré se tient à la disposition des familles pour les inscriptions.

Téléphone de l'école: 02 97 05 12 71.

Elle assurera une permanence à l'école les 27, 28 août de 10h à 12h et le 31 août de 9h à 16h.

La rentrée des élèves est fixée au mardi 1 septembre à 8h45.

Bonnes vacances à tous!

# Sentier Sensoriel







### Sentier Sensoriel: Une liaison piétonne entre la ville et le Domaine du Lain

• En 2014, la commune de GESTEL a inscrit dans ses projets la création d'un sentier sensoriel (liaison piétonne) reliant le centre ville aux jardins de l'ancienne station d'épuration ainsi qu'au Domaine du Lain (propriété de Lorient Agglomération). Porté par la municipalité, dessiné et aménagé par l'association Gestel Nature, le sentier sensoriel est aujourd'hui terminé.

La gestion durable de l'espace agricole et rural et par son action, la protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager l'ont rendu éligible au financement par les fonds européens FEADER\*, au titre du programme LEADER du Pays de Lorient. Le coût de ce chemin sensoriel est de 31 098 €. Il est subventionné à hauteur de 55 % dans le cadre de ce programme.



De nombreux visiteurs ont pu le découvrir lors de la dernière fête de la nature les 23 et 24 mai.

Ce projet consiste en un chemin stabilisé, sablé, d'une distance de 250 m, praticable par les personnes à mobilité réduite, et une passerelle permet de découvrir la zone humide, la faune et la flore caractéristique de ce milieu.

### La création du jardin sensoriel signée Gestel Nature

Cet espace a été pensé et réalisé par l'association pour l'éveil des enfants. S'il ne leur est pas exclusivement réservé, les adultes devront faire en sorte de respecter ces lieux, notamment en ce qui concerne les dégradations des équipements et plus particulièrement à l'hygiène en respectant l'interdiction faite aux animaux dont les déjections contrarieraient l'usage de l'espace aux plus petits.

<u>Un arrêté municipal spécifique à ce lieu, interdit les promeneurs</u> avec leurs chiens même tenus en laisse.

Ce parcours permettra à terme de mettre en éveil nos 5 sens : l'ouïe, la vue, l'odorat, le toucher, le goût.

Dès votre arrivée par la rue de Quéven un grand cadre rouge vous accueille et vous donne une perspective sur notre château d'eau

qui culmine à plus de 100 m au-dessus de la mer. C'est un peu notre phare même si on avait pu se passer de lui, pour autant il est là et on peut lui faire un clin d'œil. Un banc permet de s'émerveiller du spectacle mais si votre regard file à droite vous verrez aussi un autre château.



"Réveille tes pieds" c'est autre chose. Ce parcours a été réalisé avec divers matériaux (minéral et végétal, des objets de récupération) avec une mise en scène qui suscite l'imaginaire comme le "Boa du Lain", serpent d'acier sortant du marigot, "les Galériens du 21ème siècle" réalisé avec des pointes de marteau piqueur ou la "Pelouse émouvante".











Flâner oui, mais en profitant de tous les bénéfices du jardin : on respire, on sent, on tâte et... on enlève ses chaussures ! Ces espaces se traversent pieds-nus, pour que l'expérimentation soit stimulante et ludique. C'est l'éveil de la tactilité des zones situées sous le pied, de l'équilibre.

Les diverses plantations qui encadrent ces espaces ont été choisies pour l'odorat, chaque plante est identifiée.

Le repos est aussi nécessaire et vous pourrez profiter des hamacs réalisés par Jeannot Corlou, marin pêcheur et pensez aussi à apporter votre pique-nique.

Au fil du temps et des saisons, d'autres équipements viendront compléter ce parcours, et un décor éphémère animera le tout. Gros travail de réalisation pour notre association dont le but est de valoriser cette partie boisée délaissée depuis bien longtemps, qui se trouve aussi être l'entrée de notre commune et d'avoir réussi à intégrer dans le paysage un espace ludique pour en faire profiter tous les Gestellois.

Le terrain de l'ancienne station sera aussi mis en valeur par la création d'une petite roseraie.

Au fil du temps ce jardin s'est agrandi, embelli et continuera à évoluer.

L'association a accueilli les enfants des écoles Jean Guéhenno et Marie Laurencin et notre but pour l'an prochain est de les recevoir à partir d'avril et de leur offrir quelques activités.

### L'association a de nombreux projets

Si Gestel Nature est une association de jardin associatif, c'est aussi des idées, du bricolage du land-art de la cuisine et aussi beaucoup de projets comme la création dans la «coulée verte» du parcours sensoriel.

Notre prochain projet : créer un espace pour répertorier les plantes sauvages et allergisantes.

L'association est ouverte à tous : jardiniers et bricoleurs.

Nous sommes au jardin le Mardi et Mercredi après-midi de 14h à 17h et à partir de mars, 1 samedi de 9h30 à 17h tous les 2 mois pour faire le point du jardin, de la bricole, la création et aller de l'avant. C'est aussi de la convivialité.

Le plus gros du travail a été réalisé, il nous faudra maintenant le consolider et évoluer. Merci à tous les bénévoles de Gestel Nature.

















### Amicale Laïque

• Cette année encore, les membres actifs (malgré leur petit nombre!), aidés des bénévoles ponctuels, permettront aux Ecoles maternelle, élémentaire, publiques, de concrétiser de nombreux projets:

### Ecole Marie Laurencin:

- Sorties au cinéma
- Bals bretons
- Sortie à l'Asinerie d'Arzano (PS et MS)
- Activité piscine (GS)
- Sortie Vélo à Plouay (GS)
- Sortie théâtre à Hennebont (GS)

### Ecole Jean Guéhenno:

- Projet "S eau S Littoral" (CP CE1)
- Projet d'échange culturel avec Madagascar (CE1)
- Visite d'une école d'autrefois à Quimperlé (CE1)
- Proiet "Monuments architecturaux" à la Citadelle de Port Louis (CM1)
- Projet "Plages du débarquement" en Normandie (CM2)
- Participation aux transports pour la pratique d'activités sportives: Piscine (CP/CE1) Patinoire (CE2) Kayak (CM1) Voile (CM2)

Les "bonnes volontés" sont toujours acceptées à l'Amicale Laïque et sans cet investissement, certains de ces projets, pilotés par les Quelques nouvelles des "Bébés Câlin"! équipes enseignantes, n'auraient pu voir le jour! N'hésitez pas à nous rejoindre!!

L'équipe nouvellement constituée en septembre s'est beaucoup mobilisée pour faire perdurer ce qui a été construit au fil des années par ses prédécesseurs.

L'obstination et l'énergie déployées par cette jeune équipe aura été payante et, le fest noz, qui s'est déroulé en janvier fût une vraie réussite ; comme pour le loto qui a retrouvé son public et fait salle comble!

La fin de l'année s'est profilée sous ses meilleurs auspices et s'est clôturée le 13 juin par la Fête des Ecoles.

Nouveauté pour celle-ci : l'organisation d'un barbecue en fin de

Pour conclure, l'Amicale Laïque remercie la municipalité de Gestel, ses services techniques, l'A.S. Gestel Club de Foot ainsi que tous ses partenaires.

Elle souhaite de bonnes vacances à tous les écoliers et leurs familles, ainsi qu'à ses adhérents.

### Rendez-vous au forum des Associations, le 5 septembre.

### Le Club Photo

Dans le cadre de ses activités, le club photo de l'Amicale laïque recherche des négatifs anciens en noir et blanc ayant un rapport avec la commune de Gestel dans les années passées. Ceux-ci peuvent représenter des quartiers de la commune, les villages, des personnes soit encore vivantes soit malheureusement aujourd'hui disparues, des évènements de la vie locale etc...

Nous sommes preneurs de toutes les propositions.

Pour la préservation du droit à l'image, autorisation sera demandée avant tirage de négatifs ayant trait à des personnes. Après tirage, les photos seront exposées dans divers endroits de la commune comme la salle du conseil, la médiathèque, les commerces etc...

Nous prendrons le plus grand soin des négatifs qui nous seront confiés et ils seront bien entendu restitués à leurs propriétaires après développement. Ceux-ci se verront attribuer gracieusement un exemplaire du tirage qui sera effectué par les adhérents du

Ils pourront, s'ils le souhaitent, assister au développement au local du club, maison des associations, route de Kergornet, près de l'école Marie-Laurencin.

Les responsables du club comptent sincèrement sur votre participation afin de montrer aux nouveaux habitants, à travers une exposition sans prétention, la commune de Gestel d'il y a quelques années.

Pour nous contacter:

Paul HENRY: 02.97.05.15.47 Jacky JALOT: 02.97. 05.07.29 Jean-Claude LUTZ: 02.97. 85.26.33

• Les assistantes maternelles de l'association ont la joie de voir leur dynamisme reconnu car de nombreuses familles leur confient leurs bébés. En effet, c'est devenu un critère important pour les parents de recruter une assistante maternelle qui propose des sorties et des temps collectifs réguliers, des promenades et des jeux partagés!

Nous avons récemment acheté des jolis ballons souples et légers qui permettent aux enfants d'effectuer des tentatives d'échanges et d'évoluer dans leur relation aux autres.

Nous leur avons proposé une sortie "découverte des poneys"; ce fût une matinée intense de par l'engouement de certains pour quelques intrépides et, d'autre part, la timide prise de contact puis petit à petit l'apprivoisement des moins hardis face à ces impressionnantes peluches! Partagés entre l'envie de les caresser, de les promener avec la longe, ou de monter dessus, les "zouzous" avaient tous envie d'essayer les contacts avec les poneys! Un peu guidés par la monitrice et sécurisés par leurs assistantes maternelles, les petits bouts de choux ont vécu des moments palpitants et tendres!

En juin de nouvelles rencontres avec la fête de la musique avec Yann et sa guitare, un pique-nique collectif et des promenades estivales!

Assemblée générale, le 1er septembre à 20h30, salle du Lain.

# **Associations**







### Ecole de batterie, accordéon et piano de Gestel

• L'année scolaire 2014-2015 se termine sur de bonnes notes au sein de l'école de batterie, accordéon et piano.

En effet, le 8 mars dernier, le concours EMA (Ecoles de Musique Associées), organisé par l'école de musique à la Salle du Lain, gracieusement mise à disposition par la municipalité, récompensait les pianistes et accordéonistes de la Région Bretagne. Huit élèves musiciens de Florence MUÑOZ ont brillamment remporté une sélection pour participer à la finale nationale qui se déroulera en octobre 2015 à Rungis (94). (Ellea et Lucas OLIVIN, Julie IVES, Maella MARTEL, Adèle et Coline PEN, Inès LIDURIN, Eloann CAZEAUX).

Les batteurs ont eux aussi été couronnés de succès lors du concours Trophée SONOR Région Grand-Ouest qui s'est déroulé à Lanester le 15 mars de cette année. En effet, six élèves de Pierre-Yves Muñoz, ont été qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu à Sémur-en-Auxois (21) en octobre prochain (Mahalia QUENESSEN, Titouan GRAFF, Aëlig CAZEAUX, Coline PEN, Victoria DESROCHES, Flavien GOGO).

En complément des cours individuels proposés par l'école de musique de Gestel, les élèves qui le souhaitent peuvent s'exercer tout au long de l'année au sein d'orchestres de différents niveaux, dirigés par les professeurs Florence et Pierre-Yves MUÑOZ, à Lanester à l'association Atempo (www.atempo.fr). Chaque année, les élèves et professeurs confectionnent un spectacle de fin d'année moderne et pétillant ouvert au public. Cette année, les musiciens se sont produits le vendredi 15 mai, à la salle Jean Vilar (Lanester), sur le thème du soixante-dixième anniversaire de la Libération de la France, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Dimanche 21 juin, trois orchestres de l'association Atempo se sont accomplis sur les rives du Scorff à l'occasion de la fête de la musique.

Si vous souhaitez rejoindre l'école, les professeurs Florence et Pierre-Yves MUÑOZ se tiennent à votre disposition dès le mois de juin pour toute nouvelle inscription pour la rentrée de septembre 2015. Ils seront également présents au Forum des Associations de Gestel à la Salle du Lain début septembre pour des renseignements complémentaires à propos du fonctionnement de l'école et du planning de l'année 2015-2016. Les professeurs vous souhaitent un été ensoleillé tout en musique!

Contacts: Batterie: Muñoz Pierre-Yves au 06 37 63 29 63. Accordéon et piano: Muñoz Florence au 02 97 80 22 81.

Le Forum des associations de GESTEL se déroulera cette année le samedi 5 septembre de 9h à 13h à la salle du Lain.

> A noter également la réunion annuelle du planning des salles le 28 septembre à 18h30 à la salle du Lain.

### - Association joie et amitié

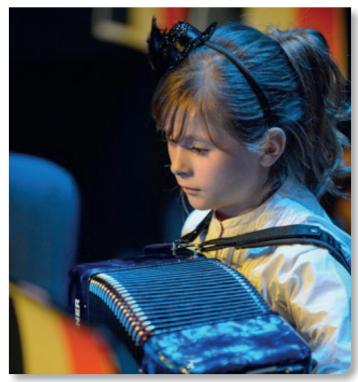
• En 2015 l'association "joie et amitié" se porte bien, nous avons organisé des repas avec des animations et avons plaisir à nous nous retrouver tous les lundis à notre salle pour passer un bon moment.

Au programme boules, palets, au scrabble... et tous cela dans la bonne humeur et sans oublier le goûter du lundi.

Des sorties sont aussi programmées, l'occasion de se retrouver dans des lieux agréables.

Toute personne désireuse de venir avec nous, peut nous joindre au 02 97 05 11 09









### L'A.S. Gestel

• La saison 2014-2015, très éprouvante pour tous, vient de se terminer. C'est l'occasion pour les responsables du club de faire le bilan de l'année écoulée.

L'A.S. GESTEL est une grande famille de 160 licenciés, joueurs et dirigeants confondus.

L'équipe A, en attente de décision de la commission sportive de la Ligue de Bretagne, devrait se maintenir en Promotion d'Honneur. Ce n'est certes pas très glorieux pour nous, mais le règlement s'applique à tous, tant pis pour ceux qui ont fauté trop souvent au cours de la saison!

L'équipe B assure son maintien en D3. Elle termine cinquième, ce qui est remarquable, compte tenu qu'elle est tributaire de l'effectif de l'équipe A.

L'équipe C, hélas, subit chaque dimanche les absences pour blessures ou pour défections non justifiées de certains joueurs qui ne respectent pas leurs camarades!

Le maintien des équipes dans leur championnat respectif est certes satisfaisant, mais les résultats obtenus auraient pu être bien meilleurs, si certains joueurs ne pratiquaient pas le football à la carte, en oubliant qu'ils ont signé une licence pour un sport collectif!

Les vétérans ont toujours le même plaisir à se retrouver le dimanche matin dans un championnat, il est vrai sans classement, mais pas sans intérêt! Comme chaque année, ils brillent en coupe! A quand la finale?

Pour les jeunes, beaucoup d'inquiétude, car l'effectif se réduit tous les ans !

Désormais, les clubs sont obligés de se regrouper, car les finances sont en baisse, les bénévoles sont de moins en moins motivés et moins nombreux!

Nous avons créé une entente avec PONT-SCORFF pour les U.13. La saison a été très satisfaisante, et nous ne pouvons que nous réjouir de cette collaboration.

Nous trouvons toujours une solution, nous ne comprenons donc pas pourquoi certains parents inscrivent leurs enfants dans d'autres clubs, sans venir nous consulter!



Nous avons besoin de tous les jeunes gestellois pour assurer l'avenir du club!

L'A.S. GESTEL souhaite de bonnes vacances à tous. Les dirigeants assurent une permanence au siège du club tous les samedis matins de 10H00 à 11H30 pour signature des licences, ou pour recevoir les parents.

### ■ Gestel Gym

rester en forme tout en douceur

• Gestel-Gym propose une activité sportive praticable par tous et ouverte à tous mêlant stretching, méthode Pilates, renforcement musculaire, assouplissement etc...

C'est aussi une équipe dynamique et une animatrice assidue présente à Gestel depuis plus de 30 ans!

Ce sont également des moments d'échange et de détente. Les adhérents peuvent participer à des séjours "neige" et "randonnée" proposés par notre Fédération "Sports pour tous".

La thalasso est régulièrement à l'ordre du jour avec des weekends à Bénodet.

Les prix de ces divers séjours sont particulièrement compétitifs. L'année sportive s'est terminée par une journée sur l'ile d'Hoëdic.

Les cours ont lieu dans la salle omnisports du Lain, les mardi et jeudi de 10h30 àl1h30.

Inscriptions et renseignements au Forum des Associations et le jeudi 10 septembre de 10h30 à 11h30 dans la petite salle du Lain

Reprise des cours les mardi 15 et jeudi 17 septembre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, un cours d'essai vous sera gracieusement proposé.

Bel été à tous!

### renseignements au 02 97 80 16 65

Vous avez participé à un atelier équilibre et vous souhaitez reprendre une activité physique adaptée, vous voulez maintenir votre capital équilibre et pratiquer un sport nouveau et différent par rapport à ce qui est déjà proposé.

L'association Gestel-Gym vous propose la mise en place d'un COURS EQUILIBRE à l'année.

Ces cours se dérouleront le mercredi matin de 9h30 à 10h30 dans la grande salle du Lain et seront animés par Marie-Christine Hue.

Renseignements et inscriptions au Forum des Associations le samedi 5 septembre salle du Lain ou en contactant l'association.





### ---- Pratique du Zen à Gestel



### • Le mot Zen signifie méditation silencieuse

Il correspond à l'une des principales écoles du Bouddhisme du Japon (école zen Soto) qui privilégie la pratique de la méditation assise, laquelle remonte à l'expérience du Bouddha qui, il y a 2500 ans, réalisa l'Eveil.

Tout au long de l'histoire, le Zen a profondément influencé la pensée, la culture et l'art de vivre des civilisations qu'il a traversées, à ses origines en Inde, puis en Chine au VIème siècle, et enfin au Japon à partir du XIIIème siècle.

C'est la venue en France, en 1967, du Maître japonais Taisen Deshimaru, qui a permis aux Occidentaux de découvrir l'authentique pratique du Zen, qui leur était jusqu'alors inconnue.

Si le Zen constitue donc le fondement de l'enseignement du bouddhisme, il ne repose sur aucun dogme, aucune croyance particulière et il s'adresse à chacune et à chacun, quelles que soient sa culture et ses convictions.

Zazen, la méditation assise, est le cœur du Zen. Elle se pratique sur un coussin (zafu), les jambes croisées, le dos bien droit.

Si la rectitude de la posture s'accompagne d'une respiration ample et naturelle, chacun l'adapte bien en fonction de ses possibilités physiques.

Cette pratique répétée aide à se connaître soi-même, à devenir intime avec son propre corps et son propre esprit.

En effet, en ne cherchant rien de particulier, en abandonnant ses préoccupations, le pratiquant, seulement attentif à l'instant présent, fait l'apprentissage de sa conscience la plus profonde. Le calme de l'esprit ainsi retrouvé devient aussi un allié précieux pour affronter les aléas du quotidien.

Depuis septembre 2013, le dojo de Gestel accueille, chaque jeudi soir à 19 h et pour une durée de 1 heure  $\frac{1}{2}$  environ, le groupe des pratiquants de la région de Lorient .

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 06 14 05 49 12 et à consulter le site de l'AZPL (\* ) : http://zen-lorient.weebly.com

### L'espoir gestellois

• Cette année deux équipes ont été engagées en D4. La D4 A est arrivée en troisième position et la D4 B elle, a fait fort en montant d'une division à mi-saison et en arrivant première en fin de saison. Au tournoi de Quéven, Romain Hérard est arrivé premier, et au tournoi de Questembert qui avait lieu le 3 Mai l'équipe de double François Bernard et Romain Hérard sont arrivés en quart de finale, ce qui est exceptionnel vu le niveau. Pour la journée du titre du championnat du Morbihan l'équipe première à gagné le trophée, non sans se battre après une journée bien chargée en matches. Comme quoi, petit club, mais grand résultats. Félicitation aux joueurs !!!!

A la saison prochaine nous devrions engager deux équipes, une en D4 et une en D2.

Pour la reprise de la saison prochaine, les entraînements reprendront le **mardi 25 août**. Pour les débutants, des séances de découverte de notre sport et de l'ambiance de notre club vous serons offertes (3 séances). Nous vous ferons jouer avec des joueurs confirmés qui corrigeront les petits défauts que vous auriez pris en jouant en loisir et pourquoi pas selon votre motivation de vous inscrire en compétition. Pour les confirmés qui veulent rejoindre notre groupe et jouer en championnat, ils seront les bienvenus et conforteront les inscriptions de nos équipes avec un effectif que nous pourrons faire tourner en cas d'absence ou blessure.

Pour de plus d'information, contacts : Stéphane Josse - 02 97 05 05 62 Jérôme Petitbois - 02 97 05 16 71

Entraînements: A la salle du Lain le mardi de 20h00 à 22h30 le vendredi de 20h00 à 22h30 le dimanche matin de 10h00 à 12h00 si salle disponible









### Joggers gestellois

• Les Joggers Gestellois organiseront le 20 septembre prochain le trail de Gestel et proposeront trois distances (8 km, 16 km et 23 km). Un challenge "inter-entreprises" sera également proposé sur la distance de 8 km.

Le parcours empruntera les chemins de Gestel, Quéven et Pont-Scorff (uniquement pour le 23 km).

Contrairement aux années précédentes, le comité des courses de l'association a décidé de ne pas maintenir le noz trail car trop peu de coureurs avaient répondu présent sur l'édition 2014.

Notre journée se terminera par le traditionnel tirage au sort, avec comme chaque année, de nombreux lots à gagner.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 20 septembre 2015 au Château du Lain.

Les Joggers Gestellois s'entraînent tous les mercredi (17h30 et 19h30) et dimanche (9h30) et continuent à participer aux différentes courses locales. Nous accueillons les nouveaux adhérents toute l'année, n'hésitez pas à venir faire un essai!!

### Information/contact:

joggersgestellois@gmail.com ou 07.83.51.33.88 Facebook: https://www.facebook.com/joggersgestellois

Site: http://joggersgestellois.free.fr/



# Trail de GESTEL





nseignements et inscriptions: joggersgestellois@gmail.com

Tel: 06.80.83.13.93

### Don du sang

 Les Bénévoles de l'Association pour le Don de Sang Bénévole vous invitent à réserver votre journée du 13 septembre 2015.

### RANDO "GLOBULES EN BALADE"

(5 km, 9 km ou 16 kms) Inscription Manoir de Lain — Départ libre de 8h30 à 10h

### Ker kaz'h, nous les sauvons, adoptez-les

• L'association Ker Kaz'h est spécialisée dans la prise en charge, le replacement des chats et chatons, ainsi que la lutte contre leur prolifération dans le Pays de Lorient.

Chaque année, grâce à l'action de ses bénévoles, l'association prend en charge plus d'une centaine de chats. Elle donne la priorité aux animaux de la fourrière qui sont menacés d'euthanasie et à ceux qui errent sans maître dans la rue.

Chaque chat est testé, vacciné et stérilisé puis il est placé en famille d'accueil le temps de lui trouver une famille adoptante où il pourra vivre tranquillement.

Comme chaque printemps, de nombreux chatons sont proposés à l'adoption. Mais n'oublions pas les chats adultes qui cherchent aussi une famille: Ker Kazh connait parfaitement le caractère et le mode de vie de ses protégés et conseille les futurs adoptants. Ker Kazh organise, en moyenne, tous les deux mois des journées d'adoption. Vous pouvez retrouver les dates des prochaines journées ainsi que les portraits de nos chats proposés à l'adoption en allant visiter le forum de l'association: http://www.kerkazh.forums-actifs.net et sur le site internet www.kerkazh.net.

L'association est confrontée, comme chaque année, à un grand nombre d'abandons. Elle insiste d'ailleurs sur l'importance de la stérilisation avant les 6 mois du chat afin de diminuer les naissances. En effet, il vaut mieux éviter la reproduction plutôt que d'abandonner les chatons et de laisser les associations gérer la situation. La stérilisation des chattes permet également la prévention du cancer de l'utérus et de la chaîne mammaire. Ker Kaz'h rappelle aussi que l'identification d'un animal est désormais obligatoire et qu'il est donc illégal de faire adopter des chatons non identifiés via des sites de petites annonces.

Ker Kaz'h souhaite agrandir son réseau de familles d'accueil afin d'augmenter le nombre de places disponibles et donc de prises en charge des chats. Elle recherche également des familles d'accueil acceptant d'accueillir des chats âgés, handicapés, malades ou Fiv+, dont l'adoption peut prendre plus de temps, mais dont le placement provisoire permettrait leurs prises en charge.

Elle recherche aussi des bénévoles pour différentes missions. N'hésitez pas à contacter l'association si vous avez du temps, des compétences et de la bonne volonté!

Contact

06 76 51 82 16 - https://webmail1p.orange.fr association.kerkazh@free.fr



# la 8ème édition de la Fête de la Nature au Domaine du Lain

• Pari gagné encore une fois pour cette 8ème édition de le Fête de la nature qui a attiré une foule venue de tout le Pays de Lorient et de nombreuses communes du Finistère. Organisé en partenariat avec Lorient Agglomération et la municipalité de Gestel, cette nouvelle édition a montré que la manifestation a véritablement trouvé son public et que la Fête de la Nature est aujourd'hui un évènement majeur du territoire.

Cette belle manifestation donne aussi l'occasion aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir le Domaine communautaire du Lain d'une superficie de 23 ha où l'on peut mesurer l'ensemble des actions mises en œuvre par l'agglomération pour la préservation des espaces sensibles et la protection de la faune et de la flore.

### • Un programme varié pour tous

Il faut dire que le programme proposé par l'association Gestel Nature avait de quoi donner l'envie de venir. Il y en avait pour tous les goûts, grands et petit, amateurs, professionnels et badauds.

Exposition sur le Rhododendron de l'Himalaya, ateliers, conférences, balades commentées sur les plantes sauvages, réalisation de peinture au naturel et de produits d'entretien, démonstrations pour les uns, vente de plants et de fleurs par des pépiniéristes, articles de jardin et de bouche pour les autres, enfin pour les plus jeunes, jeux traditionnels, mini ferme, construction de nids etc... Et puis les traditionnelles crêpes et le cidre de Mr et Mme Le Guérroué de Guidel.

La commune de Gestel qui s'associe à la manifestation pour la partie animations avait de nouveau sollicité les grimpeurs de "l'Arbonambule" qui durant tout le week-end n'ont pas vu les files d'attente diminuer, grimper dans les arbres reste toujours un rêve d'enfant, même pour les plus grands!

Cette année la municipalité avait fait le choix de faire venir une "mini ferme", les enfants, même les tous petits ont pu approcher, caresser les animaux, poules, oie, lapins...

Lorient agglomération était présent sur le site pour parler "petites bêtes au bord de l'eau" et des techniques du compostage et du jardinage au naturel, et avait mis à disposition gratuite du compost et du paillage.















- Le traditionnel concours des "Petits jardins naturels du Lain" sur le thème proposé cette année "Délices et délires au jardin" a fait exploser la créativité des élèves. Ce concours était proposé à toutes les écoles de Lorient agglomération ainsi qu'aux IME et aux EHPAD.
- 3 jardins ont retenu l'attention du jury et ont obtenu un prix :

### DELICES ET DELIRES AU JARDIN

# 1<sup>er</sup> prix "Le jardin Menu" Ecole Jules Ferry - INZINZAC LOCHRIS Classe: GS CP. NolwennTANGUY

# 2ème prix "Que deviennent les bonbons tombés de nos poches" Ecole Jules Ferry — INZINZAC LOCHRIST Classe PS MS GS — Karine MEGRET

3ème prix
"Explosion de délices"
EHAPD "LES OCEANIDES"
GESTEL















### "La cabane Thaï"

### Pour goûter les spécialités thaïlandaises

• Passionnée de cuisine, Khanita Jommuang préparait des spécialités pour sa famille et ses amis depuis plus de 14 ans après son arrivée en France en 1997. C'est dans l'univers floral qu'elle travaillait mais les compliments de sa famille et de ses amis, ravis de se régaler, l'ont incitée à franchir le pas et ouvrir "la cabane Thaï" et ainsi retrouver son premier métier de la restauration à Bangkok.

Les gestellois ont découvert ses spécialités, samoussa, nems, poulet noix de cajou et bien d'autres recettes élaborées par Khanita.

Pratique: 5 rue de Quéven, contact: 02 97 50 76 91 Ouvert de 9 h à 14 h et de 16 h 30 à 19 h 30 Tous les jours sauf le dimanche et le lundi

### Des plantes toute l'année avec Belles de jardin



• Tous les mardis matins la jolie boutique itinérante de Patricia "belles de jardin" s'installe sur la place de la mairie. Elle y propose différentes plantes de qualité et il possible de

commander selon ses envies ou ses projets d'aménagement de son jardin.

Après un parcours professionnel dans le secteur de la vente pendant plusieurs années, passionnée de jardinage, elle a choisi de créer sa boutique dans un domaine qu'elle affectionne particulièrement.

Elle était présente lors de la 8ème édition de la Fête de la Nature où elle avait préparé un bel espace.

En dehors de Gestel, elle est présente le mercredi au marché de Merville, le jeudi à Pont-Scorff (parking Super U), à Quéven le vendredi à la Ferme de Beg Runio et le samedi sur le parking du Centre Leclerc et le dimanche au marché de Guidel.

La livraison est possible et Patricia Rousselot propose des devis (gratuit).

Contact: 06 82 86 00 32 - mail: bellesdejardins@orange.fr



Les producteurs entourent Véronique Robin le 25 juin jour de l'ouverture de la ruche de Geste

### Faire le choix des produits locaux avec "la ruche qui dit oui"

• Faire le choix de consommer des produits locaux en direct des producteurs situés à un maximum de 250 kms c'est ce que propose Véronique Robin sous le concept "la ruche qui dit oui".

Les légumes sont cultivés à Guidel, les produits laitiers proviennent d'une exploitation de Quéven, les volailles sont élevées à Lanvaudan et les fromages de chèvre sont fabriqués à Clohars Carnoët.

L'inscription est gratuite, il n'existe pas d'engagement, il est possible de commander régulièrement ou occasionnellement tous les produits (viande, volaille, fromages de chèvre fermiers, tisanes, confitures, produits laitiers, miel, œufs) en se connectant sur le site : www.laruchequiditoui.fr

La distribution se déroule à la Ruche située dans la Zone d'Activités d'Arvor le jeudi de 17 h 30 à 19 h.

### **Avantages Travaux** Courtage en travaux

• Originaire de Saint-Pierre et Miquelon, David Yon et sa famille sont installés depuis 3 ans sur la commune de Gestel. Le choix de la région s'est imposé du fait des origines bretonnes de la famille.

Fort d'une expérience de chef d'entreprise du bâtiment dans les îles (SPM), puis de conduite de travaux sur la région (Lorient), David à décidé de créer sa société de courtage en travaux "Avantages Travaux".

L'activité consiste à mettre en relation des porteurs de projets (toutes personnes souhaitant réaliser des travaux) avec des entreprises fiables, sélectionnées selon une charte bien définie et aux meilleurs tarifs.

"Avantages Travaux" peut ainsi assurer l'accompagnement des projets des particuliers comme des professionnels pour tout type de travaux et sans frais supplémentaire.

3 rue Joseph Le Brix - 56530 Gestel tel: 06.29.65.20.39 / mail : avantagestravaux@gmail.com

Adhérent du GNCTI - 1er Groupement National des Courtiers en Travaux Indépendants



# Retour sur.

### Seconde édition du Challenge Mickaël Le Gal — Chasse à l'œuf L'émotion intacte

• 48 équipes engagées, au total 152 matches disputés, une équipe féminine au rendez-vous, un vrai succès pour cette seconde édition du Challenge Mickaël Le Gal.

Ils étaient tous présents, les copains de l'AS Gestel, les amis marseillais aux côtés des gestellois sur le stade du Lain.

Une belle ambiance a régné tout ce dimanche 24 mai même si bien sûr toutes les pensées allaient à l'ancien joueur de la commune disparu voilà deux ans.

Des moments forts pour montrer à son épouse, ses deux fils, ses parents, sa sœur, sa famille et ses amis qu'il restait dans leurs cœurs et qu'il n'était pas oublié.

Lorsque tous les dirigeants, les joueurs de l'AS Gestel et les élus ont rejoint sur la pelouse la famille de Mickaël pour clôturer cette belle rencontre un sentiment d'émotion a envahi la foule présente.

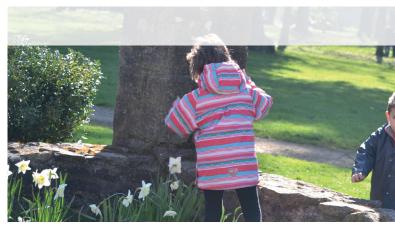
### Du jazz pour la Fête des Voisins

• De la bonne humeur, le partage d'un plat, d'un dessert, de spécialités, des échanges, le tout dans une ambiance musicale, en toute simplicité et convivialité, voilà la recette qui fait maintenant le succès de la Fête des Voisins depuis 2012, année où l'évènement a été organisé pour la première fois au Domaine du Lain.

La température un peu fraîche et le temps incertain ont amené les élus à installer les tables ce 29 mai à l'intérieur du Manoir où une soixantaine de participants ont apprécié les intermèdes musicaux proposés par le jeune Eliot, Jonathan et Patrick.







du soleil et des enfants enchantés

• La municipalité a choisi de reconduire la chasse à l'œuf cette année au Domaine du Lain avec une nouvelle formule qui a permis à tous les enfants de repartir avec des sachets de chocolats.

En effet, il fallait trouver des œufs de papier colorés, pour ensuite les échanger contre des friandises, ou encore pour cette petite fille de trouver l'œuf en or, et de recevoir la récompense suprême du maire Michel Dagorne.

Les parents et les enfants ont passé un très bon moment en cette matinée ensoleillée du dimanche de Pâques.

Un temps de convivialité a clôturé ce sympathique moment où toutes les générations ont profité du très beau cadre du Lain pour chercher les 1 200 œufs qui y avaient été cachés.





# Retour sur...



# Les élèves ont chanté pour la commémoration du 8 mai

• Après la lecture par Michel Dagorne, Maire, de la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants ce sont les élèves de l'école Jean Guéhenno qui ont récité un poème de Paul Eluard. Ce sont toujours des moments empreints d'une grande solennité pendant lesquels les participants rendent un hommage à tous les disparus de toutes les guerres.

Une gerbe a été déposée aux monuments aux morts en présence des nombreux représentants de l'association des anciens combattants de Gestel et de la section de Quéven, toujours fidèle aux rendez-vous du 8 mai et du 11 novembre dans notre commune.

Les enfants ont entonné le Chant des partisans pour clôturer cette commémoration du 70ème anniversaire de la fin du conflit 1939-1945 ce qui ajoutait une émotion particulière à cette cérémonie et montrait que le devoir de mémoire n'est pas un vain mot pour les nouvelles générations.

### La Lorientaise

il est encore temps de s'inscrire



e En 2014 les gestelloises avaient été nombreuses à se mobiliser, en marchant ou courant, pour afficher leur solidarité dans la lutte contre le cancer du sein

Il faut rappeler que 9 000 femmes au total avaient participé à l'évènement.

Magali Lamouroux, conseillère municipale et Corinne Ives ont assuré des permanences fin avril en mairie ou lors de la Fête de la Nature pour recueillir les inscriptions pour la prochaine édition qui se déroulera le 4 octobre prochain.

Des imprimés sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie. La participation est fixée à  $5 \in$ .

Une réflexion est actuellement menée pour organiser des covoiturages jusqu'à Lorient où le rendez-vous est fixé à 9 h 30, place de l'Hôtel de Ville.

### La libération à Gestel

 A côté de la grande histoire il existe celle des gens humbles, des anonymes pour qui le conflit a marqué à jamais leurs familles.

Après la cérémonie officielle du 8 mai, la municipalité avait souhaité commémorer le 70 me anniversaire de la libération de la poche de Lorient le lendemain en invitant Gérard Bissonet à raconter l'histoire de ses parents et des gestellois qui avait du quitter la commune et le village de Kergornet en août 1944.

Passionné d'histoire locale dont la famille a été le témoin de cet épisode douloureux il a relaté ces moments difficiles où il a fallu tout quitter en n'amenant que le strict minimum sous les bombardements.

Sa maman Anastasie et Mesdames Le Gallo étaient présentes et Gérard a évoqué au cours de ce rendez-vous plein d'émotion l'exode dans la campagne morbihannaise et finistérienne et le retour en mai 1945 dans une commune dévastée et un village de Kergornet en ruines et privée de sa chapelle.

Son récit était aussi ponctué d'anecdotes, dont celle du costume d'Anastasie, qui a été épargné et aujourd'hui exposé à la chapelle.

De nombreux bâtiments, dont l'église et la mairie avaient été également incendiés ou détruits.

Les participants ont pu prolonger les échanges au cours d'un sympathique goûter qui a réuni des élus, dont le maire Michel Dagorne, des gestellois et aussi des personnes extérieures à la commune qui ont pu découvrir une magnifique collection de photos anciennes de Gestel et du village de Kergornet.

La collection de photos sera visible, comme les tableaux de Gérard Bissonet cet été tous les dimanches après-midis à la chapelle de Kergornet.

### Retravailler après la maladie

 Accompagnement "FEREVA" sur Vannes, Lorient, Quimper et Concarneau

Un accompagnement qui a pour objectif d'accompagner les femmes en rémission de cancer afin qu'elles puissent redevenir actrice de leur parcours professionnel et envisager le retour à l'emploi.

Ce dispositif qui a pour objectif d'accompagner les femmes au retour à l'emploi bénéficie du soutien des partenaires du projet (Institut National du Cancer, La Ligue, la CARSAT Bretagne, l'Assurance Maladie du Morbihan, Egalité Femmes-Hommes Territoires d'Excellence).

Pour s'informer, s'inscrire aux réunions ou être reçue en entretien individuel au 02 97 26 28 45 ou par mail à : antenne.morbihan@retravailler.org





### Bienvenue à...



- 04/01 Elora, Léanne LEROY 12 Rue des Lilas
- 29/01 Esther, Alice LE PETITCORPS 18 Rue des Pins
- 17/02 Lia MAILLET 29 Route des Longs Réages - Moustoiric
- 07/03 Baptiste, Raphaël, Christian PAVY HERRY 8 Route du Val des Prés
- 09/03 Rafaël, Stéphane, Aïdan, Jérôme PÉRON 7 Impasse des Palombes
- 17/03 Chloé, Odile, Hélène, Marie JOURDAN 17 Allée des Tourterelles
- 13/06 Evann, Gilles, Bruno GLOAGUEN 10 Rue des Ramiers

### Ils nous ont quittés...



- 27/12 Marie, Joséphine, Thérèse LE DANVIC Veuve LE GAL – 90 ans 3 Route des Longs Réages - Moustoiric
- 24/01 Jim, Eugène, Willie GRASSART-CUARTIELLA 68 ans 9 Avenue des Ecureuils
- 26/01 Alice, Jeanne JAMBOU Veuve LE GUERNEVÉ – 87 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 07/02 Angélina LE COZE Veuve LE CRAS - 95 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 14/02 Eugénie, Marie, Thérèse COCHÉ épouse GUILLERME – 87 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 21/02 Marc, Jean, André LARRAGNAGUE 98 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 22/02 Isabelle, Marie, Thérèse DENION Veuve RIO - 95 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 12/03 Anne, Sophie LE GALL 51 ans 1 Allée de Kerguestenen
- 21/03 Yvonne, Guillaumette L'HENAFF épouse SAMAH - 84 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »

- 14/04 Jeannine, Marthe, Amandine TALLEC Veuve GIROD - 88 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 14/04 Jean-Marie ROUZIC 90 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 29/04 Odette, Maria TROADEC 88 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 30/04 Berthe, Eva, Antoinette CAMBET Veuve GENEST - 104 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 01/05 Amélie, Joséphine LE GALL Veuve KERVAREC – 86 ans 1 Rue de Lesbin
- 15/05 Paulette, Yvonne, Roberte MIELLE Veuve BARRÉ – 93 ans Foyer-Résidence « Les Océanides »
- 15/05 Éric, Jean, Joseph GALLEN 45 ans 4 Route de la Stèle Basse - Kerlarmet
- 18/05 Joseph, Jean, Yves LE DOUSSAL 68 ans 1 Rue des Pins
- 11/06 Joseph, Maximin, Eugène LE GOURRIEREC 69 ans 9 Rue du Blavet

# Calendrier 2015







### Calendrier des animations 2015

### JUILLET

18 → Gestel en Fête Spectacle pyrotechnique.

19 → Rassemblement véhicules anciens "Karr'Tan" place de la mairie à 12 h -Domaine du Lain de 13 h à 14 h 30 et après 17 h.

### **SEPTEMBRE**

5 → Forum des Associations Salle du Lain, 9 h à 13 h. 13 → Fête des Chasseurs Domaine du Lain. → Domaine du Lain Rando "Globules en balade" Association pour le Don de Sang Bénévole.

→ Rassemblement véhicules anciens, (Auto Rétro Sport Prestige et Automobile Club de l'Ouest)

21 → Trail de Gestel 3 distances 8, 16 et 23 kms Challenge inter entreprises Organisé par les Joggers Gestellois.

26 → Rando Noz APEL Notre Dame des Fleurs. 28 → Calendrier des associations 18 h 30 Salle du Lain.

30 → Don du sang Salle du Lain.

### **OCTOBRE**

8 → Médiathèque 18 h 30 Concert acoustique Fuzeta.

NOVEMBRE

14 → Repas des "aînés" Organisé par le C.C.A.S. Salle du Lain. 28 et 29 → Marché de Noël de Gestel Nature Salles du Lain.

### **DECEMBRE**

6 et 13 → Elections Régionales - Bureaux de vote Salle du Lain.



Le 11 avril 2015 se produisait à GESTEL, dans notre bonne salle du Lain, la compagnie théâtrale "ACT'A'BAIN". Nous vous avions bien dit que cette soirée serait exceptionnelle, et elle le fût, tant pis pour les absents! Nous avons eu droit à une soirée parisienne digne des cabarets les plus chics de la rive gauche à PARIS! Ce fut une succession de sketchs désopilants, de chansons humoristiques, et bien entendu, de french cancan, pour le plus grand plaisir des spectateurs! Nous

sommes déjà sur la programmation de l'année prochaine. Si nos contacts se confirmaient, il se pourrait bien que nous vous proposions une soirée de prestigiditation, de magie, d'illusion, d'humour, d'émotion, mais, bien entendu, de tout cela, nous reparlerons en temps et en heure!

Désormais, toute notre attention est focalisée sur la préparation de la soirée GESTEL EN FETE, le 18 juillet 2015 sous les frondaisons du parc du Lain. Bien évidemment, comme les années précédentes, l'entrée sera gratuite!

La soirée débutera vers 19H00 par un repas champêtre, vous en connaissez à présent les modalités. Notre but, que chacun puisse se restaurer à moindre fenie l

Pendant votre repas, vous serez accompagnés par le bagad PLIJADUR. Bombardes et binious raisonneront pour le plus grand plaisir des convives, nous pensons surtout à la présence des touristes toujours nombreux en cette saison dans la région.

Ensuite, ce sera l'entrée en scène des "GORISTES"! Inutile de présenter les "GORISTES", ils déplacent les foules à chaque concert, certains fans n'hésitant pas à les suivre systématiquement à chacune de leur prestation partout où ils se produisent en Bretagne! C'est dire s'il y aura du monde ce soir là au parc du Lain, de l'ambiance, de la convivialité, bref, tous les ingrédients pour une fête réussie!

Enfin ce sera comme chaque année depuis que cette fête existe, le feu d'artifice offert par la municipalité qui clôturera cette soirée.

Alors amis gestellois, surtout réservez votre samedi 18 juillet 2015, vous ne serez pas déçus, et vous passerez une super soirée!

> Tout le programme de cette soirée sur notre site : www.gestelenfete.fr



